

Prologue :

Lutte de recomposition de l'espace autoritaire

*« ...la RDC connaît une crise qui peut être résolue du jour au lendemain si (...) les acteurs politiques, de la majorité tout comme de l'opposition, faisaient preuve d'un sursaut patriotique en renonçant à toute idée de conservation ou de conquête du pouvoir en marge des dispositions légales » **Germain Kuna Maba***

Après avoir connu et surtout jugulé avec peine les nombreuses et différentes crises institutionnelles qui ont émaillé son cours en tant qu'un Etat souverain, la République Démocratique du Congo se retrouve à nouveau de plain-pied dans une crise politique du fait de la non-tenu de l'élection présidentielle dans le délai constitutionnel. Conformément à la Constitution, le scrutin pour l'élection du chef de l'Etat doit être convoqué par la Commission Electorale Nationale Indépendante quatre-vingt-dix jours avant l'expiration du mandat du président en exercice³. Cette situation est aujourd'hui à la base d'un rude antagonisme, non seulement au niveau de la classe politique congolaise mais aussi au niveau de leur soutien respectif au sein d'une population sans grands repères politiques et une socialisation politique à un niveau acceptable. Même la société civile, censée demeurer l'église au milieu du village, est divisée selon le type de soutien que ses membres

³ Cfr. L'article 73 de la Constitution du 18 février 2006.

apportent à l'une des deux franges de la classe politique, à savoir la majorité présidentielle et l'opposition politique.

Les partisans de la famille politique du Chef de l'Etat, la majorité présidentielle, estiment que ce sont des contraintes sécuritaires, politiques et financières essentiellement qui n'ont pas permis à la CENI d'accomplir à temps sa mission constitutionnelle. Les contraintes sécuritaires renvoient, selon le chef de l'Etat, à la guerre du M23. Il dira à cet effet: « (...) *la plus importante raison : après 2011, le groupe rebelle M23 à l'Est du pays a commencé une guerre. Nous devons mettre toutes nos ressources à la disposition des Forces Armées. Les élections à cette époque n'étaient donc pas prioritaires. Nous ne pouvions pas financer les élections quand nous devrions plutôt nous battre pour reconquérir un territoire occupé*»⁴. A cette rébellion du M23, il faudrait ajouter la lutte contre les miliciens qui écument dans l'Est du pays depuis 2003 et au nord du Katanga depuis 2013. Les contraintes politiques, selon la majorité présidentielle, sont liées avant tout à la mauvaise foi de l'opposition politique qui a empêché pratiquement à la CENI de fonctionner normalement. Cela, en exigeant sa restructuration après les élections de 2011 et en rejetant ses différents calendriers électoraux. Quant aux contraintes financières, toujours selon la majorité présidentielle, elles trouvent pleinement leur fondement dans la crise financière mondiale ayant conduit à la chute drastique des cours des matières premières desquelles dépend à 90% l'économie congolaise⁵.

L'argument sécuritaire développé par le chef de l'Etat peut facilement être balayé du revers de la main parce qu'une rébellion stoppée nette avec le concours de la communauté internationale

⁴ Lire à cet effet l'interview que Joseph Kabila a accordée le Samedi 3 juin 2017 au journal allemand, Der Spiegel.

⁵ Comme l'on peut le comprendre, le problème de ressources financières est ici justifié autrement par les lieutenants de la Majorité. Ce n'est pas à cause de la guerre qu'on n'a pas pu financer les élections mais parce que l'argent aurait fait défaut. Pour preuve, le budget de l'Etat est passé de neuf à cinq milliards de dollars américains entre 2012 et 2016. Même cet argument ne résiste pas face à la place que le gouvernement a accordée à la planification dans le financement du processus électoral. Aussi, peut-on se demander les raisons de cette dégringolade et de la manière dont les recettes ont été durant ces temps affectées. Ceci évidemment est un autre débat.

depuis octobre 2013 ne peut pas, logiquement, justifier la non-tenu des élections trois ans plus tard. Par ailleurs, des pays en guerre comme la Syrie, la Lybie et la République Centre Africaine ont organisé des élections sans problèmes.

Il se dégage de l'argumentaire de la majorité présidentielle que l'Etat congolais n'a pas été en mesure de dégager durant cinq ans la somme d'environ 1.300.000.000 de dollars américains, soit une moyenne annuelle de 260.000.000 de dollars américains, pour que la CENI organise les élections conformément aux exigences constitutionnelles.

S'agissant des ressources, celles-ci ne faisaient pas défaut puisque c'est au cours de la même période que le pays a acquis, non sans tintamarres médiatiques, des avions, construit et réhabilité des immeubles ostentatoires, financé des grands projets d'éléphants blanc comme le parc agro agricole de Bukanga Lonzo non budgétisé. Outre le phénomène tant décrié mais jamais résolu du coulage des recettes de l'Etat, œuvre des agents publics véreux de mèche avec leurs suppôts politiques, le pays a par ailleurs connu de nombreux scandales relatifs aux détournements des fonds publics par des étatiques, l'une des causes de la suspension du programme d'assistance des IBW. En plus, le pays avait atteint, quelques années plus tôt, le point d'achèvement. Ce qui veut dire, en toute objectivité, que le gouvernement n'a pas manqué les ressources financières nécessaires pour organiser les élections.

Il s'y dégage aussi qu'en lieu et place de maintenir le cap vers les élections en toute indépendance, la CENI ait cédé naïvement aux caprices de l'opposition en escamotant les différents scrutins. Mais aussi, les dirigeants de la CENI, par manque d'initiatives pour trouver des moyens financiers, avaient clairement étalé leur incompétence.

Les partisans de l'opposition et de la société civile ont rejeté quant à eux les arguments de la majorité présidentielle et soutenu, en revanche, que la non-organisation des élections était un projet bien planifié et méticuleusement exécuté par la majorité présidentielle pour permettre à son autorité morale de s'éterniser au

pouvoir à travers un glissement d'abord, puis l'obtention d'un troisième, sinon d'un nouveau mandat, ensuite⁶. Elle en voudrait notamment pour preuve, le fait pour la majorité présidentielle de monter toujours au créneau, en lieu et place de la CENI, pour justifier la non-tenu des élections, au lieu de se plaindre comme elle de la léthargie qu'affiche cet organe pour les organiser. C'est pour dire que la majorité n'a jamais voulu des élections après 2016. De même que cette CENI soit restée entre-temps muette et insensible face aux différentes recommandations de l'opposition, de la société civile et des pertinents avis techniques des experts indépendants. Aussi, soutiennent les opposants, les ressources financières pour organiser les élections retenues dans le budget pluriannuel (2012-2016) ont-elles été délibérément gelées et finalement détournées par le gouvernement⁷. Toujours, selon l'opposition, le président ad intérim de la CENI, Raphaël Pungwe, qui avait justifié la non-tenu des élections faute de versement par le gouvernement des ressources budgétaires, était menacé et finalement poussé à la démission par sa famille politique.

L'on peut retenir, selon l'opposition politique, que la CENI a carrément perdu son indépendance et s'est comportée comme un appendice de la majorité présidentielle. Elle accompagne loyalement la majorité présidentielle dans son projet d'un « nouveau mandat » pour son leader, ce qui est pourtant proscrit par la Constitution. C'est bien pour cela que le gouvernement a délibérément refusé de financer le processus électoral et que la CENI, de sa part, est restée inerte de manière à mettre le pays devant un fait accompli.

⁶ Cet argument développé par l'opposition ne la dédouane pas de ses responsabilités dans la mesure où elle est présente au parlement et dans les institutions d'appui à la démocratie dont la CENI. L'UDPS, le MLC, l'UNC à l'occurrence ont des représentants à la CENI. Cette opposition a préféré brillé par des démarches stériles, l'absence d'un leadership alternatif, des divisions internes et la recherche des intérêts personnels au lieu de développer en synergie des stratégies efficaces pour contraindre le gouvernement à aller aux élections. C'est un jeu très facile de critiquer quand on est visiblement incapable d'obtenir des résultats escomptés.

⁷ Lire à cet effet, l'intervention de l'Honorable Gilbert Kiakwama, président de la Convention des Démocrates-Chrétiens, à l'Assemblée Nationale le 12 octobre 2015.

A travers les points de vue des uns et des autres, l'on peut aisément déduire d'abord d'un point de convergence, à savoir l'absence d'indépendance de la CENI. C'est l'élément fondamental. En effet, selon la majorité, la CENI avait cédé aux caprices infantiles d'une opposition en mal de positionnement. Et l'opposition à son tour charge la CENI en lui attribuant d'être ni plus ni moins un appendice de la majorité. En d'autres termes, si les membres de la CENI jouissaient pleinement de leur indépendance institutionnelle et d'esprit, s'ils étaient conscients de la délicatesse et de la noblesse de leur mission, si à travers leurs décisions l'on pouvait déceler les traces de l'intelligence, du doigté, du charisme,... bref de la compétence professionnelle, et si par-dessus tout, ils avaient fait preuve d'un courage héroïque pour organiser les élections dans le délai requis, la présente crise n'aurait jamais vu le jour.

L'on peut déduire ensuite que la crise politique qui sévit aujourd'hui en RDC a pour socle la lutte de recomposition de l'espace autoritaire entre les acteurs politiques. En effet, l'on comprend clairement que les uns sont dans une logique de la conservation du pouvoir à tout prix, c'est-à-dire, de la préservation des avantages matériels, immatériels et financiers que leur garantissent les positions occupées d'ores et déjà dans un pays où la crise et ses ramifications ne frappent que ceux qui ne sont pas membres du prestigieux club des dépositaires du pouvoir, ce que l'on peut appeler « le cercle des privilégiés de la république ». En effet, les membres de ce cercle peuvent, en tant que tel, tout se permettre sans jamais craindre quoi que ce soit, pour autant qu'ils défendent mordicus le régime en place. Ainsi sont-ils pleinement conscients des risques qu'ils courent en termes de conditions de vie, de survie politique et surtout d'ennuis en cas de perte du pouvoir du jour au lendemain.

Mais pour les autres, c'est maintenant ou jamais qu'il faut tenter d'accéder légalement au pouvoir après deux mandats successifs d'un chef de l'Etat qui aura régné plus de 16 ans sans partage. Il faudrait par conséquent tout mettre en œuvre pour obtenir des élections qu'ils « pourraient remporter », puisque la majorité ne

disposerait pas d'un candidat, selon eux, qui puisse faire le poids, vu que sa stratégie en matière de relève a suffisamment démontré ses limites.

C'est pour dire que la RDC est à la croisée des chemins. Deux décennies après la conquête du pouvoir par un groupe des congolais armés, financés et soutenus par des pays voisins, avec la bénédiction des puissances impérialistes occidentales, le rêve des Congolais du changement s'est transformé en un cauchemar quotidien. La population a très vite déchanté quelques mois seulement après la chute d'une dictature qui s'est vue être remplacée par une autre avant une normalisation dont les acquis sont présentement en train d'être systématiquement liquidés. Depuis lors, la nation connaît une situation d'insécurité humaine chronique et quasiment interminable.

Pourtant l'espoir en un moment donné était de nouveau permis. En 2003, soit cinq ans après une guerre qui se solda par l'absence de vainqueurs et de vaincus, le pays avait rompu « relativement » avec le cycle des violences et emprunta « théoriquement » la voie de la démocratisation grâce au pacte républicain historique signé en Afrique du Sud, appelé Accord global et inclusif. Une Constitution est adoptée au référendum en 2005 et promulguée le 18 février 2006. Les premières élections démocratiques ont été organisées en septembre et novembre 2006 donnant gagnant le PPRD et ses alliés, désormais appelés Alliance pour la Majorité Présidentielle, AMP en sigle. Après l'acceptation de la défaite par les adversaires politiques de l'AMP, cette nouvelle famille politique à la fois légale et légitime, une première depuis 1960, avait la majorité au parlementaire et contrôlait dix sur onze provinces. Elle avait désormais les mains libres pour diriger le grand Congo, le faire décoller, le transformer, le revaloriser et jeter les bases de sa stabilité.

Les cinq premières années suscitent beaucoup d'espoir. Un parlement bicaméral se met aussitôt au travail. Des assemblées provinciales et des gouvernements provinciaux se mettent aussi au travail. Quelques mouvements importants sont surtout observés au

niveau des infrastructures, grâce à la coopération sino-congolaise sur fond de troque avec des concessions minières. Des salaires des fonctionnaires sont légèrement revus à la hausse et sont payés, pour une fois, régulièrement. L'opinion semble comprendre. On ne construit pas en un jour un pays détruit depuis plusieurs années. Il faut du temps.

Mais au-delà de toutes ces réalisations plutôt symboliques que significatives, il y a un sérieux problème qui ne cesse de ronger la République : les antivaleurs. En effet, la justice à double vitesse, l'hyper politisation de l'administration publique et des entreprises publiques, la prédation systématique de l'Etat, la privatisation et la caporalisation des médias publics, la réduction des espaces des libertés publiques, la corruption, la concussion, les délits d'initié, le tribalisme, le clientélisme politique, le culte de la personnalité du chef,... font partie du décor officiel que le régime en place n'arrive pas à supprimer si bien qu'ils tirent tout vers le bas. Entre-temps, le leadership clairvoyant, le respect des valeurs, l'ordre, la discipline et le sérieux dans la gouvernance étatique se font encore et toujours rares.

Aussi, dans l'ensemble, en dépit de quelques réalisations éparées, l'amélioration des conditions de vie de la population n'a pas vraiment suivi. C'est l'épine au pied du gouvernement. Le produit intérieur brut, l'indice de développement humain, le doing busines, le taux de mortalité infantile, le taux de chômage, le salaire minimum interprofessionnel garanti,... bref tous les indicateurs d'évaluation du niveau de développement relèguent le pays à la dernière place ou à l'avant-dernière place au monde. Le pays quant à lui a été gratifié, à la plus grande satisfaction de ses autorités, du titre de « pays très pauvre et très endetté ».

En outre, le pays fait face aux nombreux défis de gouvernance, de cohésion nationale, des valeurs que les acteurs politiques sont censés incarner et promouvoir. Les acteurs politiques, toutes tendances confondues, font de plus en plus preuve d'incurie et d'incapacité politique au point de laisser apparaître clairement la crise de leadership.

Cette situation est développée dans la première analyse, intitulée « République Démocratique du Congo : De la crise d'hommes à la crise politique ». A travers cette réflexion, l'on part de l'idée selon laquelle il n'est pas possible de continuer à faire exactement la même chose et espérer entre-temps obtenir de meilleurs résultats qu'auparavant. Il faut nécessairement bannir les mentalités rétrogrades et adopter celles qui conduisent au progrès. Le changement des mentalités implique dans ce cas une thérapie à la dimension des maux qui rongent le pays. Pour le cas de la RDC, deux actions prioritaires paraissent importantes, à savoir : la sélection et la formation des dirigeants, et la socialisation des citoyens congolais. C'est-à-dire, ne plus accepter n'importe qui comme dirigeant politique et créer l'âme politique congolaise. La population devrait pour cela être suffisamment socialisée pour devenir enfin ce souverain primaire avisé qui est jaloux de son pouvoir et qui ne le confie qu'au plus méritant après analyse de son programme.

Puis vint 2011, l'année d'un nouveau rendez-vous électoral. C'est là que recommence véritablement la descente aux enfers avec le retour en force des vieux démons du pouvoir pour le pouvoir. Les calculs politiques vont vite amener les acteurs politiques à briser le pacte républicain de l'Accord global et inclusif de Sun City, en supprimant dans une légèreté déconcertante, ce qui faisait la beauté et l'essence même du processus électoral: le second tour de l'élection présidentielle.

Après la modification cavalière de la Constitution, le pays connaîtra deuxième cycle électoral encore incomplet⁸ qui seront remportées par la majorité présidentielle qui aura ainsi réussi à conserver le pouvoir. Mais elle doit faire face à une première crise,

⁸Logiquement, le pays devrait connaître des élections générales, c'est-à-dire nationales, provinciales et locales. Cependant, en 2011, rien que la présidentielle et les législatives qui furent organisées. Le pays fonctionne depuis lors avec un sénat, les assemblées provinciales et des gouverneurs de provinces tous hors mandat puisque les premières furent élus en 2006 et les deux derniers en 2007.

celle des contentieux électoraux, une réalité consécutive à une mauvaise organisation des élections.⁹

D'abord à la présidentielle, où l'opposant historique Tshisekedi contestera l'élection de Kabila et lancera le combat, mieux, son combat de la récupération de l'imperium volé. Il prêtera même serment - *sans jamais être inquiété et de rendre compte* - en concurrence avec le chef de l'Etat proclamé par la CENI. Ensuite aux législatives, où la Cour Suprême de Justice était pratiquement débordée par le nombre des dossiers de contentieux électoraux à traiter. Le pays devrait finalement s'habituer à la logique des députés élus et nommés selon le cas.

C'était l'impasse. Un seul chef d'Etat étranger, le dictateur nonagénaire zimbabwéen, Robert Mugabe, un peu comme pour enfoncer le clou de l'isolement diplomatique naissant, sera présent à l'investiture du président réélu au moment où l'ensemble de la communauté internationale dénonçait des élections truffées de fraudes massives, truquées et très mal organisées.

Presqu'au même moment, la guerre éclatait dans la province du Nord-Kivu, une guerre que le nouveau gouvernement ne saura vaincre seul. C'est dans ce contexte qu'un pouvoir fort et aux allures dictatoriales va commencer à s'installer au sommet de l'Etat. Cette attitude, certes inquiétante, peut, dans une certaine mesure, être justifiée par un souci légitime de vaincre les ennemis tout en limitant quelques espaces de liberté. Le temps de retrouver une cohésion interne si nécessaire pour mieux faire face aux insurgés armés qui voulaient renverser les institutions légalement établies. Les choses se passent parfois ainsi dans tout pays en proie à une menace externe. Mais quand on doit creuser un peu en profondeur sur les leaders de la rébellion, leur motivation, leurs revendications et les victoires qu'ils remportaient, la manière dont ils prenaient possession des armes et munitions des forces loyalistes, les accusations de la MONUSCO sur la prétendue vente

⁹ Les rapports de différentes missions d'observation des élections, notamment celle de l'Union Européenne et de l'Eglise Catholique Romaine ont clairement fait état des élections chaotiques, peu crédibles et bâclées.

des matériels de guerre par des généraux dont un a été suspendu avant d'être blanchi par une enquête, les ordres donnés aux troupes de reculer lorsqu'elles avaient le dessus sur les rebelles,... il y a vraiment lieu de s'interroger sur le sérieux dudit mouvement et des tireurs des ficelles. Ceci est un autre débat.

Relevons que les acteurs de l'opposition et quelques leaders de la société civile voient venir un danger de dérives autoritaires dans la restriction des libertés. Ils tirent la sonnette d'alarme mais ils ne seront pas entendus et peut-être pas bien compris par une opinion indifférente, insensible puisque bien mobilisée par le pouvoir qui la martèle des discours accrocheurs de « performances économiques » qui ne cadreraient pas avec la situation réelle du pays qui était surtout en guerre dans sa partie orientale.

Et pendant que les forces armées tentent de prendre le dessus sur les rebelles, toujours victorieux au champ des batailles, à Kinshasa et dans d'autres coins de la République, il est assez curieux de constater que tout se passe comme si le pays n'était pas menacé. Certains Kinois vont même aller beaucoup plus loin dans leur indifférence teintée d'un cynisme ahurissant en disant : *« ils l'ont voté massivement dans l'Est et bien qu'ils meurent aussi massivement! »*

Cette situation anormale soulève par ailleurs la problématique de la conscience nationale, de la mobilisation de l'opinion nationale et de la légitimité des dirigeants dans un pays qui sort tout juste des élections. C'est pour dire que la gestion d'un pays en temps de guerre implique une communication politique toute particulière que le pouvoir n'avait pas su faire. Ceci n'était qu'une parenthèse.

Dès 2013, un débat houleux voit le jour et capte quasiment toute l'attention de l'opinion: les acteurs de l'opposition crient contre un projet de modification de la Constitution pour permettre à la majorité de rester au pouvoir avec son autorité morale et celle-ci crie à un procès d'intention.

Entre-temps, le chef du parti présidentiel, publie le livre intitulé « *entre la révision constitutionnelle et l'inanition de la nation* »¹⁰, où il fait un plaidoyer pour le changement de la Constitution avec comme fond, le maintien de son patron au pouvoir. Beaucoup d'intellectuels ont critiqué ce livre sans toutefois comprendre, peut-être, le vrai souci de l'auteur.

Il serait adroit et sage de voir dans cet opus, la mise à nu d'un secret d'état par un intellectuel qui « aime » son pays mais qui ne sait pas vraiment comment le sauver d'un danger faute de courage politique et d'indépendance d'esprit. Il prend alors un chemin détourné. En fait, très proche du pouvoir et exécutant des ordres de sa hiérarchie politique, il est peut-être au courant des plans saugrenus montés pour décapiter le pays et le plonger dans une situation d'impasse. Il en est donc estomaqué. Mais comment déjouer ces plans pour sauver la nation, pense-t-il ? Il lance alors des signaux très inquiétants dans l'espoir que les intellectuels capteraient son vrai message et réagiraient en conséquence de cause.

Certains l'ont peut être compris. Des campagnes sont organisées, de par le pays avec comme slogan « ne touche pas à ma constitution ». Des intellectuels se sont alors invités à un débat qui alimentera tous les fantasmes. C'est le sens de l'article publié alors dans les réseaux sociaux, et repris par certains organes de presse intitulé : « Nécessité d'une alternance pacifique au sommet de l'Etat congolais. Point de vue d'un politologue ».

Tout en tirant les leçons du passé politique congolais avec l'avènement au pouvoir de trois derniers présidents, cette réflexion démontre ce que la RDC gagnerait en cas d'une alternance démocratique et ce qu'elle perdrait dans le cas contraire. Elle plaide en définitive en faveur d'une alternative pacifique au sommet de l'Etat et propose la voie qui pourrait y mener.

¹⁰ BOSHAB Evariste (2013), *Entre la révision constitutionnelle et l'inanition de la nation*, Larcier, Paris.

Comme il fallait s'y attendre, ce débat, pourtant important pour la consolidation de la culture démocratique¹¹, est balayé du revers de la main par la majorité qui dénonce un simple procès d'intentions, tout en rassurant, main au cœur et avec le sérieux de religieux, qu'il y aurait en décembre 2016, une passation civilisée de pouvoir entre le président sortant, qui irait au Sénat et son successeur, dans une ambiance bon enfant¹².

Mais cette assurance est toujours contredite pas des faits. En août 2014, le gouvernement réuni en Conseil des ministres adopte un projet de lois de révision de la Constitution qui modifie, notamment le mode d'élection du président de la République, qui passe au second degré et élargit en même temps les pouvoirs de celui-ci. Les circonstances politiques que nous éluciderons dans l'une des analyses feront que ledit projet ne soit jamais examiné.

En décembre 2014, un projet de la loi électorale est adopté par le Conseil des ministres et débattu à l'Assemblée nationale qui conditionne la tenue des élections générales au recensement général de la population qui devrait durer au moins cinq ans.

En février 2015, le gouvernement, la majorité présidentielle sous entendue, encourage la CENI à organiser les élections provinciales, urbaines et locales avec le fichier électoral de 2011 et n'entend

¹¹ Le débat sur le troisième devrait servir de sonnette d'alarme pour l'ensemble de la société. Il faut cependant remarquer que les uns le considèrent comme un affront pour déstabiliser les animateurs des institutions et les autres estimait que c'était une occasion de jouer au savant-politiciens pour discréditer les adversaires. Dès lors, il fallait, non pas résoudre le vrai problème, mais se régler des comptes politiques, à travers une question censée être vitale pour l'avenir du pays. Voilà pourquoi on est tous passé à côté de la plaque en occultant le vrai enjeu dudit débat pour s'attarder à une lutte politique de pacotille. A mon avis, on devrait plutôt analyser froidement les contours du problème posé, faire des projections et surtout préparer en ce moment-là déjà le terrain pour une alternance pacifique. Les idées de glisser qui ont fini par se préciser avec les temps auraient pu être intelligemment combattues et contournées en prenant certains acteurs politiques dans leurs propres pièges. A malin, malin un demie, dit-on !

¹² Face au silence ou au refus du président de la République, à qui l'on demande une déclaration solennelle de quitter le pouvoir à l'issue de son mandat, c'est plutôt le président de l'Assemblée nationale et secrétaire général de la majorité présidentielle, et le porte-parole du gouvernement qui vont multiplier des interventions dans des médias tant nationaux et qu'internationaux pour affirmer, que le chef de l'Etat respectera la constitution. Et à l'opinion de rétorquer, de quelle constitution s'agit-il ? Celle qui sera modifiée ou changée ? Bref, leurs interventions n'ont pas levé l'équivoque sur les intentions du chef de l'Etat de continuer même au-delà de son mandat.

surtout pas de son oreille tout discours de sa révision. En mai 2015, la CENI tergiverse sur l'organisation desdites élections pour abandonner finalement cette idée sans en donner une explication valable. En octobre 2015, le gouvernement désigne des commissaires généraux à la tête des nouvelles provinces créées à l'issue du démembrement. Toujours en octobre 2015, la CENI annonce, contre toute attente, sa décision de créer un nouveau fichier électoral, tout un processus qui devrait prendre une année et demi. Le fichier serait prêt le 31 juillet 2017. Dès lors, elle déclara ouvertement l'impossibilité technique d'organiser les élections en décembre 2016.

Un mois plus tôt, précisément le 14 septembre 2015, sept partis de la majorité présidentielle, à travers une troisième lettre adressée au président de la République, désapprouvent les manœuvres dilatoires de leur famille politique de contourner les élections¹³.

Tous ces faits sont systématiquement dénoncés par l'opposition et la société civile, qui ont par ailleurs réussi à mobiliser l'opinion dans le cadre des manifestations pacifiques, qui seront cependant violemment réprimées. C'est le sens de l'article intitulé : « Quelles leçons tirer des événements du 19 et du 20 septembre 2016 en République Démocratique du Congo ? »

La conclusion qui se dégage de cette analyse politologique est que si les acteurs politiques et leurs mercenaires affidés ne saisissent pas le bien-fondé du respect des normes sociétales et du pacte républicain, la population congolaise, celle-là même qui est la première victime de leur mauvaise gestion, continuera à revendiquer, non pas pacifiquement mais violemment. Les responsables des dérives qui en surviendraient ne seraient pas les manifestants mais plutôt ces acteurs qui gèrent en marge des dispositions légales. En effet, plus voyou et plus destructeur qu'une foule déchainée est l'acteur politique qui ne respecte pas le peuple ni le pacte sociopolitique qui régit la vie dans la société.

¹³ Lire à cet effet l'Acte constitutif du G7.

Face au décor chaotique qui s'implantait à la suite d'une perspective éloignée des élections, des manifestations populaires aux allures déstabilisatrices et d'une forte contestation du pouvoir en place par les acteurs sociopolitiques, des voies de sortie de crise sont alors proposées, notamment un dialogue entre acteurs politiques et ceux de la société civile.

Les dialogues politiques, la RDC en a connu plusieurs et leur bilan reste mitigé. C'est pour comprendre le sens de tous ces dialogues et leur impact dans la résolution de la crise que nous avons réfléchi sur « *Les négociations et accords politiques entre la majorité présidentielle et l'opposition politique en R.D.Congo. Des échecs transformés en faux succès politiques* ».

L'on pourrait retenir de cette analyse qu'aucun dialogue politique ou qu'aucune consultation menée ne résoudrait la crise politique qui sévit actuellement en RDC. A ce rythme, le pays irait de dialogue en dialogue, de consultation en consultation, et d'accord en accord, jusqu'à ce qu'un plus fort surgisse pour pouvoir mettre fin à ce cycle qui ressemble à un « théâtre de chez nous ». Sinon, il faudrait un équilibre des forces entre les acteurs politiques de premier ordre. L'opposition politique, la vraie, pourrait contourner la majorité en ne la suivant pas dans ses stratégies, mais en développant sa propre ligne d'actions qu'elle imposerait à l'ensemble de la société politique. Mais dans ce schéma, elle devrait savoir que ses adversaires de la majorité ne seraient pas distraits comme elle l'a souvent été. Ils chercheraient, eux aussi, à reprendre la main.

Au-delà de cette réalité politique, le vrai problème demeure ailleurs : La conservation du pouvoir à tout prix pour rester indéfiniment le seul maître du jeu politique. Ce qui conduit aux dérives de toutes sortes. On oublie alors la raison pour privilégier sa raison. Ainsi, très souvent, méprisant la dynamique populaire et ignorant complètement les lois de la nature, un acteur politique qui se comporte, peut-être sans le savoir, en dictateur, ivre du pouvoir, ragaillard par le monopole de la contrainte, distrait par les outputs internationaux, troublé par l'argent public à sa disposition, marqué

par des images tronquées de la propagande et des soutiens populaires conditionnés par des espèces sonnantes et trébuchantes, et complètement subjugué par des flatteurs professionnels, croit naïvement résoudre des crises politiques, économiques et sociales par des dialogues ... Pourtant c'est bien lui le principal problème de la crise que tout le monde, même ses flatteurs, cherche à résoudre.

L'on peut déduire, de tout ce qui précède, que la RDC connaît une crise qui peut être résolue du jour au lendemain si et seulement si, d'une part, les acteurs politiques, de la majorité tout comme de l'opposition, faisaient preuve d'un sursaut patriotique en renonçant à toute idée de conservation ou de conquête du pouvoir en marge des dispositions légales. Et si, d'autre part, face à l'obstination des détenteurs du pouvoir et de leur ruse, la population, sous la houlette d'une élite responsable et intransigeante, affichait une attitude de fermeté assortie des actions courageuses pour exiger de ses dirigeants, le respect du pacte républicain, l'organisation des élections apaisées dans le plus bref délai et le respect du verdict des urnes par tous. Faute de quoi, la RDC connaîtrait pour une durée assez longue une situation de crise politique voir même d'une guerre et ses corollaires qui auront des effets néfastes tant pour la population, déjà martyrisée par une crise socioéconomique grave, que pour les pays voisins et de la sous-région.

Bibliographie sélective

- CENCO (2016), *Message de la Conférence Episcopale Nationale du Congo du 10 décembre 2016*, Kinshasa.
- DE VILLIERS, G. (2016), *Histoire politique au Congo-Kinshasa. Les concepts à l'épreuve*, Académia- L'Harmattan, Bruxelles-Paris.
- HANF, T. (2006), « Un pays destiné au pillage ? Essai de situer la crise congolaise », in MABIALA MANTUBA, THEODORE HANF et BEATRICE SCHLEE (Dir), *République Démocratique du Congo : Démocratisation au bout du fusil*, Kinshasa, FKA, pp.9-30.

- KATUALA KABA (2011), « Les causes du contentieux électoral » in *Congo-Afrique*, n° 459, Kinshasa, pp.678-685.
- KUNA MABA (2014), *Relèvement de la RDC. Nécessité interne et préalable de la réinvention de l'Afrique*, Terabytes, Kinshasa.
- LOBHO, L.D. (2002), « La triade : l'intellectuel, le politique et la patrie » in *Les Annales de la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques*, Kinshasa, PUK, Vol 1, N° 1-2, pp.23-42.
- LOBHO, L.D. (2015), « Instabilité politique et pauvreté en RDC » in *MES*, Numéro spécial, Kinshasa, pp 56-72.
- LOKA-ne-KONGO (2001), *Lutte de libération et piège de l'illusion. Multipartisme intégral et dérive de l'opposition au Zaïre*, PUC, Kinshasa.
- LOTOY ILANGO (2017), *Dialogues et démocratie en RDC*, LBEP, Kinshasa.
- MABIALA MANTUBA (2015), *Les élections dans l'histoire politique de la République Démocratique du Congo*, 2^{ème} édition, FKA, Kinshasa.
- MPUNDU NYIMI (2010), *Un autre Congo est possible si...*, Kinshasa, Editions du Groupe Amos.
- MUTINGA MUTUISHAYI (2010), *R.D.Congo, la république des inconscients*, Potentiel, Kinshasa.
- MWABILA MALELA (2011), *Devoir de mémoire et conscience politique en RDC*, EUA, Kinshasa.
- NGOMA BINDA (2005), *La participation politique. Ethique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance*, IFEP, Kinshasa,.
- SAMBA KAPUTO (2008), *Stratégies politique et électorale*, IFEP, Kinshasa.
- TREFOND, T. (2009), *Réforme au Congo RDC*, Paris, L'Harmattan.
- TSHIKOYI MBUMBA S. (2001) *De la bonne gouvernance*, Kinshasa, CERDAF.